

ART SOU_LERRAIN

APPEL AUX ARTISTES 2019

Festival Art Souterrain – 2 au 24 mars 2019



Marc Antoine Côté, Centre de commerce mondiale de Montréal. Festival 2018 © Mike Patten

11^e édition
*Date de tombée : **15 août 2018***

1. À PROPOS D'ART SOUTERRAIN

Art Souterrain est un organisme à but non lucratif dont le mandat est de promouvoir et de diffuser l'art contemporain auprès d'un large public.

Le premier objectif d'Art Souterrain est de rendre plus accessibles les nouvelles pratiques artistiques en art visuel à un public novice.

Le deuxième objectif est de valoriser les différents acteurs du milieu des arts contemporains afin de les faire connaître du public et de les encourager à fréquenter davantage les artistes, les institutions, les diffuseurs, les organismes et les médias spécialisés.

La première action d'Art Souterrain a consisté à travers le festival éponyme, à sortir les œuvres des institutions artistiques afin de les intégrer au quotidien du citoyen. Notre volonté, à travers cet événement gratuit, est de créer un concept différent et original, sachant se démarquer des arts de la scène. Pour faciliter l'échange avec le visiteur, divers outils de médiation culturelle lui sont proposés (médiateurs, audio guide, visite guidée, ateliers créatifs, etc.).

2. ÉDITION 2019

Art Souterrain a l'ambition de transformer la ville de Montréal en y exposant **70 artistes** contemporains locaux, nationaux et internationaux.

Une quinzaine d'édifices d'expositions et de lieux satellites reliant le Complexe Guy Favreau au 1000 de la Gauchetière seront aménagés pendant trois semaines afin de créer un itinéraire artistique hors du commun qui s'étendra sur 6 km. Durant le lancement de l'exposition lors de la Nuit Blanche (**2 mars 2019**) chaque artiste sera accompagné d'un à deux médiateurs culturels bénévoles, qui auront comme mission d'éclairer le public à propos de l'œuvre de l'artiste et de son parcours.

Comme lors des **cinq** précédentes éditions un parcours dit « satellite » vient renforcer la programmation. Composé de lieux d'expositions plus traditionnels (galeries, centre d'art, etc.), il permet à l'organisme d'inclure les acteurs de l'art contemporain dans l'expérience tout en offrant à certaines œuvres particulièrement complexes, des conditions d'exposition encore plus sécurisées et adaptées.

Le parcours est construit comme une déambulation sans début ni fin : c'est un chemin à construire individuellement par chaque visiteur au gré de sa marche. Les différentes œuvres exposées sont des événements ponctuels tout au long du trajet proposé ; certaines sont inévitables alors que d'autres peuvent passer inaperçues. L'étroitesse de certains corridors du Montréal souterrain amène une nouvelle relation physique avec l'œuvre. Ne pouvant la contourner, le spectateur doit se positionner par rapport à elle. Les installations d'Art Souterrain amènent ainsi le public à se questionner sur l'art et sur le processus de contemplation dans un contexte non formel, particulier et éphémère. À la différence de l'art exposé dans une galerie ou un musée, les œuvres présentées durant les 3 semaines du festival Art Souterrain se confrontent sans cesse aux passants qui les découvrent durant ses allées et venues quotidiennes.

Les médiums suivants peuvent être exposés dans le cadre du festival :

- ❖ Arts médiatiques et numériques
- ❖ Installation
- ❖ Œuvre sonore
- ❖ Performance
- ❖ Vidéo
- ❖ Sculpture
- ❖ Photographie
- ❖ Peintures, sérigraphies (Lieux satellites, cachet spécifique)

3. THÈME 2019 : Le vrai du faux

Alors que notre société et nos comportements se digitalisent et qu'il n'a jamais été aussi simple d'avoir accès à l'information, il nous devient de plus en plus difficile de discerner le vrai du faux.

Multiplication des médias digitaux, démocratisation du journalisme, développement de nouveaux outils numériques permettant de modifier le réel ; l'hégémonie d'Internet nous pousse à sans cesse remettre en question ce qui, de prime abord, nous apparaît comme réel ou vrai. Les réseaux sociaux incitent ses utilisateurs à se forger une mythologie individuelle, à cultiver une image de soi qui se veut la plus proche possible de l'idée que l'on se fait de la perfection, provoquant envie et jalousie.

A une époque où la possibilité nous est donnée de sélectionner le réel, la frontière entre fiction et réalité se trouble.

Loin de contredire cette tendance, les artistes participent activement à ce jeu avec le réel. En effet, l'art n'est-il pas, par essence, une illusion du réel, une manière de tour à tour le représenter, le nier et l'interroger ? Les artistes se doivent-ils de dire la « vérité » ?

Le « vrai » est à la fois universel et subjectif : il relève de ce qui est naturel, ce que nous reconnaissons tous comme authentique, et de ce que nous ressentons et percevons personnellement. Est « faux » ce qui vient transgresser le réel. Cette transgression peut s'opérer pour diverses raisons. Pour des raisons artistiques, en faisant sortir l'art de la représentation fidèle de la réalité ; politiques, par l'usage de la propagande ; humoristiques, en trompant le réel pour provoquer la surprise chez l'auditeur ; révélatrices, en mentant pour révéler une vérité ; ou encore commerciales, en manipulant autrui pour provoquer un investissement financier.

Sous thèmes suggérés

Propagande, désinformation, manipulation

Canular / Tromperie

Désinformation, fausses nouvelles, théorie du complot, conspirations, adaptation des récits historiques

Croyances (perceptions, culture, cosmologies)

4. LE PARCOURS D'ART SOUTERRAIN

Pour sa 11^e édition, Art Souterrain souhaite présenter des projets ou expositions, qui ont le souci de s'intégrer à l'architecture des différents lieux d'exposition (souterrains ou satellites). L'une des forces d'Art Souterrain réside dans le caractère inusité de ces lieux d'exposition situés dans des édifices interconnectés, et nous désirons encourager les artistes à tirer avantage des particularités des différents lieux du parcours.

Sept édifices d'exposition et dix lieux satellites

Complexe Guy-Favreau, Palais des congrès de Montréal, Centre de commerce mondial de Montréal, Édifice Jacques Parizeau, Place de la Cité Internationale OACI, Place Bonaventure, Le 1000 de la Gauchetière...(sélection en cours).

Projets et catégorie d'occupation

Nous vous suggérons plusieurs formes d'occupation de l'espace. Notre équipe fera le maximum pour vous proposer un emplacement disponible correspondant à votre œuvre.

1. Présentation d'une œuvre exposée en un seul emplacement
L'artiste propose un projet occupant un seul emplacement. Les œuvres de type installation, vidéo, photo ou performance sont particulièrement propices à ce genre d'occupation. Le comité étudiera avec attention les propositions d'installations monumentales in situ.
2. Présentation de plusieurs œuvres ou séries exposées dans un ou plusieurs emplacements d'un même édifice
L'artiste propose une exposition composée de plusieurs œuvres issues de la même série. Le médium utilisé peut-être constant ou varier pour chaque œuvre. Un minimum de trois pièces (occupant donc 3 emplacements) est requis.
3. Présentation de plusieurs œuvres ou séries exposées dans plusieurs emplacements et différents édifices
L'artiste propose un projet qui occupe plusieurs emplacements, situés dans différents édifices. Il peut présenter une série d'œuvres identiques, qui se répètent tout au long du parcours, ou encore une série d'œuvres différentes, mais dont la continuité visuelle est évidente. Les médiums à préconiser sont les impressions (ex: affiches, photo trompe-l'œil) ou les œuvres 3D.
4. Projet in situ, prenant compte du lieu et des normes d'expositions relatives à ce dernier.
Les propositions de projet in situ et leur faisabilité seront étudiés avec l'équipe technique du festival qui connaît les emplacements possibles et leurs contraintes

***À NOTER

Le choix final des emplacements des œuvres reste à la discrétion du comité de programmation et des Administrateurs de chaque édifice. Certaines contraintes peuvent nous amener à vous proposer des lieux différents de vos suggestions initiales.

5. COMPENSATIONS FINANCIÈRES

✓ Installations et sculptures

- ❖ Cachet : 500\$

- ❖ Aide à la production : À noter qu'une aide pouvant aller jusqu'à 1500\$ est accordée de manière exceptionnelle dépendamment de l'envergure du projet, du nombre d'emplacements d'expositions et de la complexité de la proposition. Le comité étudiera le budget proposé pour rendre une décision quant au montant de l'aide accordée.

✓ Œuvres Vidéo

- ❖ Cachet : 500\$

- ❖ Aide à la production : Art Souterrain fournit le matériel audio-visuel suivant : écrans plasma, socles pour écrans plasma, haut-parleurs, projecteurs, lecteurs DVD, lecteurs Blu-ray, lecteurs médias, casques d'écoute ; ainsi que la structure pour l'espace de visionnement (cabine ou espace vidéo).

✓ Performances

- ❖ Cachet : 500\$ + 100\$ par artistes supplémentaires jusqu'à concurrence de 800\$

- ❖ Aide à la production : Art Souterrain peut fournir sur demande le matériel audio-visuel suivant : écrans plasma, socles pour écrans plasma, haut-parleurs, projecteurs, lecteurs DVD, lecteur Blu-ray, lecteurs médias, casques d'écoute.

- ❖ En fonction de la proposition et des besoins matériels une aide supplémentaire (entre 100\$ et 500\$, décidée par le comité de programmation) peut être accordée.

✓ Photographies

- ❖ Cachet : 500\$

- ❖ Aide à la production : L'impression et l'installation des projets sont prises en charge par Art Souterrain et réalisées par son imprimeur partenaire.

- ❖ Les projets seront imprimés sur vinyle adhésif ou foamcore, et seront donc irrécupérables à la fin du festival.

✓ Projets numériques (art médiatique et numérique et œuvres sonores)

❖ Cachet : 500\$

❖ Pour les projets incluant du matériel audiovisuel, informatique ou des logiciels spécifiques, nous privilégions les projets proposés par des artistes locaux ou dont la présence au montage est assurée (ou la présence d'un représentant désigné par l'artiste).

❖ De même, pendant l'exposition, une maintenance ne dépassant pas les 12h doit être réalisée par l'artiste ou un représentant désigné par l'artiste.

*

****À NOTER**

Les cachets et autres compensations financières peuvent être transmis jusqu'à 60 jours ouvrables après la fin de l'évènement.

6. AIDE AU TRANSPORT, DÉPLACEMENT ET HÉBERGEMENT

Art Souterrain offre une aide au transport de l'œuvre, au déplacement et à l'hébergement du ou des artistes en fonction du lieu de résidence. Il nous est toutefois impossible de financer la totalité des coûts de déplacement et d'hébergement des artistes en provenance de l'extérieur de Montréal.

Aide au transport de l'œuvre

Sur demande, Art Souterrain offrira une aide financière pour le transport des œuvres **nécessitant une logistique particulière.**

- ❖ Extérieur de l'île de Montréal, jusqu'à 250 km de Montréal : 100\$

- ❖ Entre 250 et 600 km de Montréal : 150\$

- ❖ Au-delà de 600 km de Montréal : 200\$

Aide au déplacement de l'artiste

Sur demande, Art Souterrain offrira une aide au déplacement aux artistes qui habitent à l'extérieur du Grand Montréal.

- ❖ Entre 250 et 600 km de Montréal : 100\$

- ❖ Au-delà de 600 km de Montréal : 300\$

Aide à l'hébergement

Sur demande, Art Souterrain offrira une aide à l'hébergement de 100\$ et dans la mesure du possible, un soutien logistique pour trouver de l'hébergement à faible coût pour les artistes qui habitent à l'extérieur du Grand Montréal.

7. PROCESSUS DE SÉLECTION

Critères de sélection

Le comité de programmation formé de collaborateurs d'Art Souterrain étudie les œuvres selon les critères suivants :

- ❖ Respect du thème : **LE VRAI DU FAUX**

- ❖ Audace et originalité : L'œuvre explore des zones de création méconnues et démontre une démarche artistique particulière. L'artiste fait preuve d'audace à

l'égard du langage et de l'exécution de son œuvre.

- ❖ Intégration au patrimoine architectural et culturel montréalais: L'œuvre s'intègre au patrimoine architectural et culturel de la ville souterraine et l'artiste compose avec toutes les possibilités qu'offre l'espace créatif dont il dispose.
- ❖ Accessibilité : L'œuvre réussit à interpeller un public de tout âge, de tout horizon et rend plus accessibles les nouvelles pratiques artistiques en arts visuels.
- ❖ Innovation technique : L'œuvre démontre des qualités créatrices et innovantes par l'exploitation hors du commun d'un médium revisité ou par une conception technique atypique.
- ❖ Émotion transmise : L'œuvre réussit à provoquer et faire naître des réflexions et émotions auprès du public.
- ❖ Complexité technique : Afin d'assurer la faisabilité et mise en place du projet, celui-ci doit correspondre autant que possible aux ressources techniques et financières d'Art Souterrain.
- ❖ Viabilité dans un espace public : L'œuvre peut vivre pour trois semaines dans un espace public très achalandé, ouvert en moyenne 16 heures par jour.

Étapes du processus de sélection

Mai à Août

- ❖ Étude des œuvres et décisions d'exposition
- ❖ Un lieu répondant aux spécificités de votre projet vous sera proposé en fonction de vos suggestions et des décisions du comité de programmation, la validation finale revenant toujours aux édifices.
- ❖ Les artistes sélectionnés auront à remplir et retourner une fiche technique de leur projet.
Mai à Août
- ❖ Présentation des projets sélectionnés aux administrateurs des lieux d'exposition.
- ❖ Une fois que les projets sélectionnés seront approuvés par les administrateurs des lieux d'exposition, nous procéderons au jumelage de chaque artiste avec le coordonnateur responsable du lieu d'exposition pressenti. Ce dernier assurera le bon déroulement de la mise en exposition du projet et fera les suivis nécessaires auprès des différents intervenants : administrateurs, organisateurs, techniciens, etc. **Le coordonnateur est la personne avec qui vous aurez à communiquer.**

8. PARTICULARITÉS DE L'EXPOSITION

Sécurité des œuvres

- ❖ Nous tenons à rappeler que l'exposition dans le Montréal souterrain comporte des risques, et qu'il est impossible d'assurer un contrôle total des lieux d'exposition.

- ❖ En cas d'incendie, de dégât d'eau, ou d'un vol de l'œuvre dans sa totalité, les œuvres bénéficieront d'une couverture d'assurance à notre charge. La sécurité totale de l'œuvre, en cas de vandalisme ou d'un vol de certaines parties de l'œuvre, ne peut cependant pas être garantie par l'assureur d'Art Souterrain.

- ❖ Le vinyle adhésif étant irrécupérable, les projets photographiques ne sont pas assurés.

- ❖ Les enregistrements DVD des œuvres vidéo ne sont pas assurés.

- ❖ Les œuvres dont les matériaux ne seront pas restitués à l'artiste ne sont pas assurées.

- ❖ Toutes les œuvres comportant des matériaux inflammables (tissus, carton, bois etc. .) doivent être ignifugées. Il existe des matériaux et des vaporisateurs qui répondent aux normes de sécurité pour l'ignifugation. Des contrôles sont effectués par les employés des lieux d'expositions.

❖ **15 Septembre : 1^{ère} réponse → Réponse pour une Pré-sélection**

❖ **15 Novembre : Réponse finale et proposition d'un contrat**

Informations supplémentaires par médium

Projets photographiques

- ❖ L'artiste doit présenter **au moins 6 fichiers** en format **numérique haute résolution prêts pour l'impression**. Le document final une fois imprimé doit mesurer minimalement 30x40 pouces.
- ❖ Les projets photographiques seront imprimés sur du vinyle adhésif ignifugé.
- ❖ Art Souterrain fait imprimer les œuvres, l'artiste fourni le fichier numérique haute résolution. Le coordonnateur, l'artiste et l'imprimeur travaillent de concert pour l'approbation du produit final. L'installation de l'impression sera assumée par des professionnels, la présence de l'artiste est à sa discrétion.

Projets vidéo

- ❖ Le contexte du Montréal souterrain n'offre pas d'obscurité complète et les lieux sombres sont très limités.

Projets sonores

- ❖ Le contexte du Montréal souterrain n'offre pas d'espace exempt de toute interférence sonore.

Performances

Les performances de la soirée d'ouverture (Nuit Blanche) ont principalement lieu à la Place Bonaventure. Pendant le festival d'autres performances seront programmées dans différents édifices.

Nature des œuvres

- ❖ En raison du contexte particulier et des difficultés à assurer la sécurité dans des lieux très achalandés, nous ne pouvons exposer d'œuvre nécessitant un accrochage mural traditionnel ou des objets et matériau pouvant être facilement dérobés ou endommagés. Il est de la responsabilité de l'artiste de fournir un projet adapté aux contraintes d'expositions.
- ❖ Nous privilégions les œuvres éphémères et de type in situ. Vous êtes invités à suggérer un lieu adapté à votre création.
- ❖ Les propositions d'œuvres moins récentes ou qui ont déjà été exposées ailleurs sont admissibles.
- ❖ Art Souterrain se réserve le droit de refuser tout projet comportant de la nudité ou véhiculant des propos à caractère raciaux pouvant être choquants.

- ❖ Dépôt des appels à projets et de fiches techniques: **16 juillet 2018**
- ❖ Pré-sélection du comité de programme AS : **mi-septembre**
- ❖ **Réponse finale et contrat d'artiste le 15 Octobre**

9. RESPONSABILITÉS DES ARTISTES

Nous tenons à rappeler qu'Art Souterrain n'est ni un musée, ni une galerie. Le contexte d'exposition d'Art Souterrain est atypique et demande de l'autonomie et de la flexibilité de la part des artistes.

Leurs responsabilités sont les suivantes :

Préparation de l'évènement

- ❖ En premier lieu, il s'agit de compléter une fiche technique qui vous sera fourni par le responsable programmation avant le 16 juillet 2018 et qui permettra d'envisager toutes les questions liées à la mise ne place du projet.
- ❖ L'artiste doit se rendre disponible pour des rencontres préparatoires ou des échanges
 1. **Septembre** : Pour les artistes qui habitent le Grand Montréal, un repérage du lieu précis d'exposition avec le coordonnateur. Pour les artistes résidant hors Québec, une photographie, une vidéo et des détails de votre emplacement vous seront envoyés par courriel.
 2. Des contacts réguliers par courriel ou téléphone avec le coordonnateur de la zone pour préciser le projet, ses besoins et son installation.
 3. L'artiste sera également sollicité pour fournir tout le matériel nécessaire à la communication et à la médiation (texte pour la fiche de présentation de l'œuvre, photographies, HD, textes pour audio guide, proposition de participation à des actions de médiations si possible)
 4. **Février** : une rencontre avec le ou les médiateurs culturels (en personne, par téléphone ou par Skype) qui se chargeront de présenter l'œuvre lors de la nuit Blanche.

Montage et démontage

- ❖ Le montage se fera la semaine avant la Nuit blanche (début mars) et le démontage commencera le soir du dernier jour d'exposition (le 24 mars). L'accord avec les administrateurs des édifices convient de deux jours pour remettre les lieux en ordre tel qu'avant le festival.
- ❖ Pour les installations complexes, la présence de l'artiste ou d'un représentant désigné par l'artiste est obligatoire lors du montage et du démontage.

- ❖ L'artiste ou son représentant devra prévoir un assistant pour le montage et le démontage. Sur demande, Art Souterrain peut offrir un soutien technique supplémentaire.
- ❖ Les matériaux devant être démontés par Art Souterrain et demandant une logistique supplémentaire (renvoi postal, mise en déchèterie, besoin de techniciens spécialisés...) seront pris en compte dans le calcul de l'aide à la production.
- ❖ Pour les artistes du grand Montréal : Une autonomie totale est demandée dans l'acheminement et mise en place et le retrait de leur œuvre sur l'emplacement d'exposition.

***À NOTER

L'artiste s'engage à réaliser/présenter son œuvre telle que dans sa proposition initiale validée par le comité de programmation. Il doit avertir son coordonnateur pour **tout changement qu'il souhaite y apporter avant la mise en exposition.**

10. CHECKLIST

Voici les éléments qui devraient se trouver dans votre proposition :

- ❖ Votre curriculum vitae.
- ❖ Une rétrospective visuelle de votre travail : 5 à 10 documents visuels (format jpeg 1024x768 pixels/pouce).
- ❖ Minimum de 5 documents visuels du projet que vous proposez (dont une en haute résolution 300dpi). Ou un schéma ou plan à l'échelle du projet.
- ❖ Le Formulaire d'application que vous pourrez trouver à la suite de cette liste ou sur notre site internet, il comprend :
 - Le titre de l'œuvre (français et/ou anglais).
 - Une biographie de 35 à 40 mots.
 - Un texte sur la démarche artistique générale environ 90 mots
 - Une courte description formelle de votre projet de 150 à 200 mots
- ❖ Une liste détaillée des aspects techniques (liste de matériaux utilisés, besoins en électricité, matériel audiovisuel, type d'accrochage, espace nécessaire au sol, dimensions de l'œuvre, poids, type d'environnement nécessaire, etc.).
- ❖ Un budget de production détaillé de l'œuvre
- ❖ **Une enveloppe préaffranchie** si vous souhaitez récupérer votre dossier.

11. TRANSMETTRE SA CANDIDATURE

- ❖ Par courriel : Fournir un dossier à info@artsouterrain.com
- ❖ Par la poste : envoyer sur DVD ou CD à

ART SOUTERRAIN
2020 rue William
H3J 1R8 Montréal, QC

***À NOTER

L'équipe de programmation du festival vous transmettra un accusé de réception, si vous ne le recevez pas dans les 10 jours suivant l'envoi veuillez nous en informer par courriel à info@artsouterrain.com